

Zimbra

hrinvest@csf.bc.ca

Re: Ecole Anne Hébert**De :** Luc Morin <luc_morin@csf.bc.ca>

jeu., 23 avr. 2015 16:16

Objet : Re: Ecole Anne Hébert Pour CA et CCG**À :** anne-laure paulmont <alpaulmont@gmail.com>**Cc :** Bertrand Dupain <bertrand_dupain@csf.bc.ca>, Roger Hebert <roger_hebert@csf.bc.ca>, Helene Rivest <hrinvest@csf.bc.ca>

Bonjour Madame Paulmont,

J'accuse réception de votre courriel. Le processus de dotation n'étant pas terminé et je peux vous assurer que les besoins de l'école Anne-Hébert seront analysés dans tous leurs détails. Plus tôt aujourd'hui, Monsieur Dupain, directeur général du CSF, a répondu à un autre parent avec l'information suivante;

"Pour donner suite à votre courriel, j'aimerais apporter quelques clarifications.

Comme je vous l'ai mentionné auparavant, via le processus, une dotation supplémentaire sera octroyée à l'école Anne-Hébert en service spécialisé. Cet ajout n'est pas la conséquence d'une quelconque demande. Elle fait partie du processus régulier. Madame Asselin en a été informée [ce matin](#).

Si nous sommes conscients des défis que rencontre l'école Anne-Hébert, je tiens à vous indiquer que le nombre d'élèves désignés n'excède en rien le nombre des élèves désignés des autres écoles de la région de Vancouver ni même du CSF. Or, ce sont ces désignations qui génèrent des services supplémentaires. Il est important que le processus de désignation soit suivi. Toutefois, malgré tout, le bureau central du CSF tente d'aider de son mieux l'école Anne- Hébert : En [septembre 2013](#), une somme de 40 000\$ était remise à l'administration pour palier aux lacunes en ressources d'apprentissage. Cette subvention représentait une augmentation de 50% du budget annuel de l'école.

De plus, pour la dotation 2015-16, l'école Anne-Hébert reçoit un financement supérieur à celui des autres écoles de M à 6 , de la région de Vancouver .

École	Nombre d'élèves	Financement (\$)	Prorata
Anne-Hébert	415	2 675 026.21	6 445
École 1	357	2 117 745.47	5 932
École 2	386	2 269 002.00	5 878

Le nom des écoles a été occulté pour éviter toute controverse. Cet ajout représente plus de 500\$ par élève, soit une subvention spéciale de 207 500\$ (500\$ X 415).

Espérant avoir apporté quelques clarifications à votre démarche, je vous prie de croire Madame, en ma considération."

Je vous remercie d'avoir communiqué avec moi. Le nouveau processus de dotation recherche à mieux répartir les fonds disponibles au CSF et je peux vous assurer que l'évaluation des besoins de l'école Anne-Hébert fera partie de l'analyse de la distribution des fonds disponibles. Le processus de dotation pour 2015-16 se poursuivra pour quelques autres semaines.

Bien à vous,

Luc Morin
Conseiller scolaire du Grand Vancouver
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (District 93)
100 - 13511 Commerce Parkway, Richmond, BC V6X 2W7
luc_morin@csf.bc.ca

De: "anne-laure paulmont" <alpaulmont@gmail.com>
À: "Luc morin" <Luc_morin@csf.bc.ca>
Envoyé: Jeudi 23 Avril 2015 15:02:07
Objet: Ecole Anne Hébert

Monsieur Morin,

Je vous écris pour vous alerter et vous demander votre aide, suite à l'annonce de la nouvelle dotation pour l'école Anne Hébert.

Le CSF nous dit que cette dotation n'est pour l'instant que d'une allocation de base. Mais cette base même est erronée et ne prend pas en compte nos spécificités et nos besoins propres.

Je pourrais vous donner de multiples exemples, mais vous êtes au courant de tout cela, puisque vous êtes venu dans notre école lors de notre dernière réunion de l'Association des Parents d'Elèves.

Vous l'avez dit vous-même dans votre lettre de présentation de candidature, « chacun de nous veut contribuer au meilleur d'une éducation en français ».

Nous le voulons, en tant que parents.

Le personnel de l'école le veut et y travaille chaque jour sans compter.

Les enfants le veulent aussi, ils sont les premiers touchés.

Notre école grandit chaque année, nous fonctionnons avec le strict minimum. Il serait juste de nous octroyer dans l'allocation de base même, plus de moyens, plus de ressources. Mais aujourd'hui, on nous parle de réévaluer, d'enlever, de couper. Ce discours et ses répercussions budgétaires sont inadmissibles.

Notre école craque, Monsieur Morin. Nous ne pouvons plus accepter d'être traités de la sorte.

Nous avons confiance en votre capacité à faire entendre au CSF que nous ne pouvons pas perdre nos heures de soutien, nos heures d'anglais, d'administration, d'orthopédagogie et bien d'autres services, en somme tout ce qui fait qu'une école « puisse assurer son rôle et apporter le plein épanouissement de nos enfants », je vous cite encore.

Vous dites vouloir « participer aux décisions déterminantes pour l'avenir des écoles francophones et

de nos enfants ». Alors soyez avec nous. Vous vous décrivez comme « un homme d'action », alors agissez dans le meilleur intérêt de la communauté d'Anne Hébert. Montrez-nous qu'en vous élisant au CA du CSF, nous avons fait le bon choix.

D'avance merci pour l'aide précieuse que vous pourrez nous apporter pour faire réévaluer la dotation de l'école Anne Hébert.

Anne-laure Paulmont (parent de deux élèves de l'école Anne Hébert)
